

Le favoritisme politique retient l'attention

Par Jacinthe **LAFOREST**

Suite à la lecture du Discours du trône, le jeudi 6 mars, les activités ont repris à l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard. La première semaine a été ponctuée des réactions au Discours du trône, par les membres des trois partis. Ces réactions sont en général assez inintéressantes.

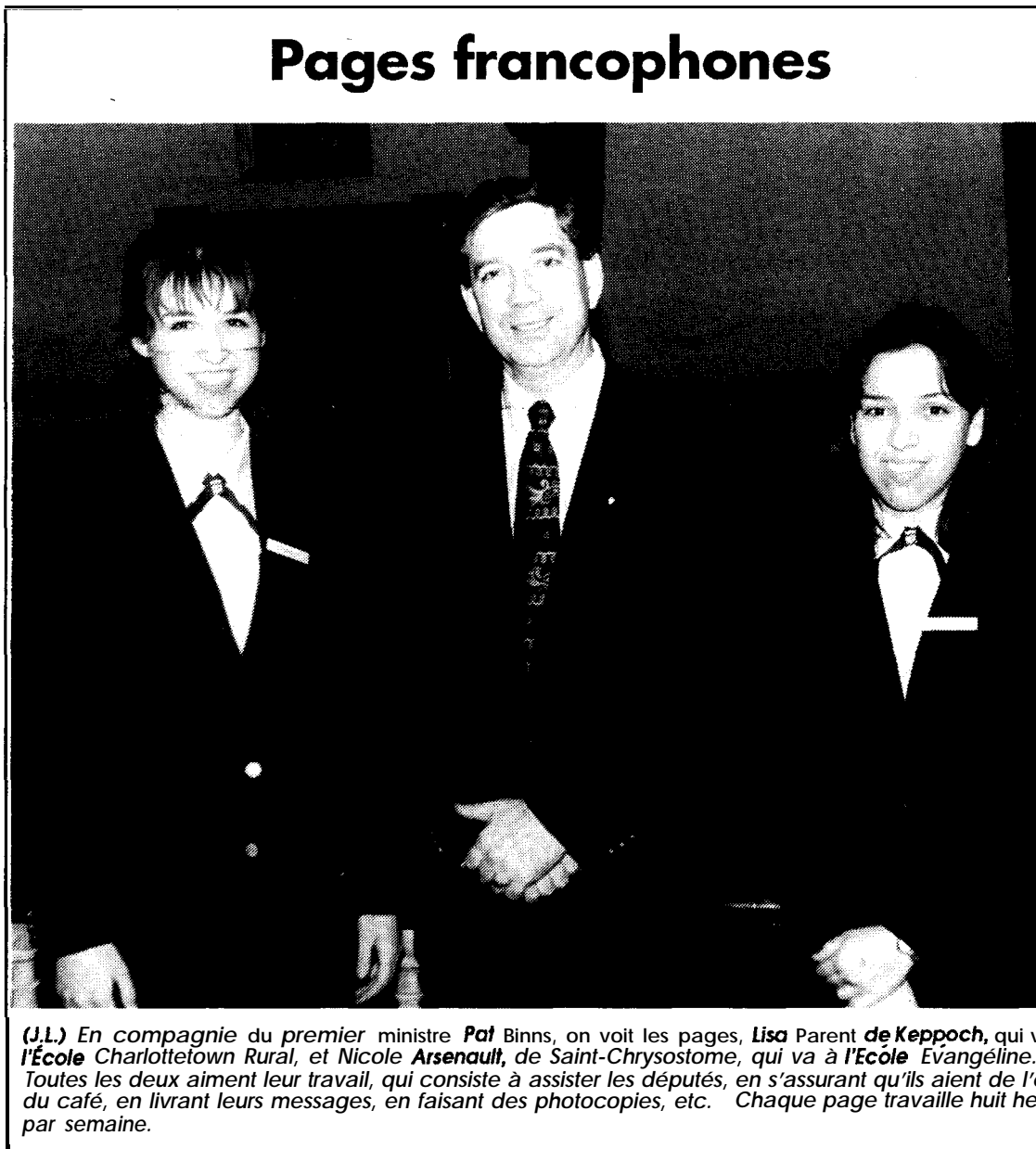
Certains sujets ont cependant attiré l'attention pendant cette première semaine, dont le favoritisme politique, communément appelé, patronage.

«On a présentée une résolution visant à mettre sur pied un comité de l'Assemblée législative qui fera des audiences publiques sur le favoritisme politique» dit Robert Maddix, député de l'Opposition officielle, élu dans le district 24.

Dans la résolution, les Libéraux disent que les Insulaires s'inquiètent des répercussions du favoritisme politique, surtout dans le processus d'embauche de la province.

«Moi, dans mon district, j'ai fait du lobbying auprès du gouvernement dont je faisais partie, pour avoir plus d'argent dans les programmes comme Jobs for Youth ou l'Agence du développement de l'emploi. Cette année, je m'attends qu'il y aura moins d'argent, et moins d'emplois. Les districts qui sont dans l'Opposition auront probablement moins que les districts qui sont du côté du gouvernement» dit-il. Il précise que lors du dernier mandat des Libéraux, ces derniers détenaient 31 sièges sur 32. Tous les districts sauf un étaient donc du côté du gouvernement, ce qui éliminait plus ou moins les effets de ce type de favoritisme. Robert Maddix précise aussi qu'on ne sait rien de l'avenir des programmes comme *Jobs for Youth* et autres. «Il faut attendre le budget pour savoir si ces programmes existeront toujours», dit-il.

D'autres part, suite à la présentation de la résolution des Libéraux sur le favoritisme, le gouvernement conservateur a



(J.L.) En compagnie du premier ministre Pat Binns, on voit les pages, Lisa Parent de Keppoch, qui va à l'École Charlottetown Rural, et Nicole Arsenault, de Saint-Chrysostome, qui va à l'École Evangéline. Toutes les deux aiment leur travail, qui consiste à assister les députés, en s'assurant qu'ils aient de l'eau du café, en livrant leurs messages, en faisant des photocopies, etc. Chaque page travaille huit heures par semaine.

déposé un amendement. «Selon nous, cela change complètement notre proposition», dit Robert Maddix. L'amendement et la résolution seront probablement à l'ordre du jour la semaine prochaine car l'Assemblée législative suspend ses travaux pendant le congé de mars.

École française à Summerside

Vendredi matin, Robert Maddix

a confronté le ministre de l'Éducation, Chester Gillan, au sujet de l'établissement d'une école française à Summerside. «Je lui ai demandé s'il avait reçu la proposition de la Commission scolaire de langue française (lire à la page 3) et il m'a dit que oui. Je lui ai demandé ce qu'il avait l'intention de faire, s'il avait l'intention de poursuivre avec l'appel et il a dit que oui. Alors, je me suis tourné vers le premier ministre et lui ai rappelé qu'il avait dit, en campagne

électorale, qu'il n'aurait jamais ce dossier devant les tribunaux. Je lui ai alors demandé s'il avait d'idée ou s'il avait tout simplement menti à la population francophone pour avoir des votes. Selon lui, il n'a pas répondu».

L'Assemblée législative session les mardis et les jeudis de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, et les vendredis de 10 h à 13 h. Les questions se déroulent au cours de chaque journée de travail. ★

Une mascotte née dans une poubelle!

Le jeune François Ouellette, de Saint-Jacques dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, était loin de croire que l'oeuvre qu'il avait débuté allait un jour être connue à travers les provinces Maritimes.

En ce jour de 1988, il est convaincu que son idée d'un lièvre gris à l'allure athlétique comme mascotte des Jeux de l'Acadie n'est pas bonne, qu'il jette son dessin à la poubelle.

Steve, le jeune frère de François, aime bien ce dessin. C'est pourquoi il décide de le compléter et de le faire parvenir au Concours de la mascotte.

Steve, âgé à ce moment-là de 10 ans, remporte le Concours. «Mon frère n'aimait pas son dessin. Il avait dessiné le corps seulement. Moi, je savais qu'il avait commencé à faire un lapin. Je l'ai sorti de la poubelle et je suis allé dans ma chambre où j'ai dessiné la tête, et je l'ai envoyé au Concours», explique Steve. Le premier prix est de 200 \$. Comme Steve est un jeune garçon généreux, il donne la moitié de son prix, à son frère, étant donné que c'est lui qui a dessiné le corps du lièvre gagnant.

Le nom **Acajoux** a été trouvé par Michelle Godin, de Beresford (N.-B.), qui était âgée de 14 ans à l'époque.*

Une visite à Edmundston



(J.L.) Récemment, plusieurs membres de l'Académie Jeunesse de l'Île-du-Prince-Édouard se sont rendus à Québec pour participer, à titre d'invités, aux Jeux du Québec d'hiver. En route, ils ont rendu visite au Comité organisateur de la 1^{re} finale des Jeux de l'Acadie, à Edmundston au Nouveau-Brunswick. (Photo : Eric Pagé) ★

Une bonne cause, émission en direct et un spectacle de l'Île à son meilleur!

Le téléthon du timbre de Pâques revient

Encore une fois, nous invitons les Insulaires à appuyer cette tradition annuelle spéciale et à participer à la production d'une émission de télévision tout en assistant à un grand spectacle mettant en vedette des artistes de l'Île. Nous vous invitons cette année encore à assister au Téléthon du timbre de Pâques qui reviendra sur la scène principale du Centre des arts de la Confédération le lundi 14 avril, de 19 h à 22 h, selon un communiqué.

En cette occasion, les bénévoles des clubs Rotary de Charlottetown, Summerside et Montague, ainsi que ceux de Radio-Canada Charlottetown, du Centre des arts de la Confédération et d'*IslandTel* uniront leurs efforts pour recueillir des fonds destinés aux enfants de l'île-du-Prince-Édouard atteints d'incapacités diverses. Le téléthon, qui sera présenté en direct à la télévision de CBC, est commandité par ADL; ses hôtes seront

Roger Younker, Sara Fraser et de Pâques.

Kevin «Boomer» Gallant de CBC. Parmi les groupes qui ont bé-

«Le téléthon du timbre de Pâques est maintenant plus important que jamais» a déclaré Lloyd MacLeod, président de la publicité pour le Comité du timbre

The Joyriders, les Jeux olym-

piques spéciaux et diverses écoles de la province.

Les billets pour le Téléthon sont maintenant en vente à la Billetterie du Centre des arts de la Confédération. Ils coûtent 10 \$ pour les adultes, 8,50 \$ pour les

aînés et les étudiants. On accordera un rabais de 2 \$ aux groupes de 20 personnes et plus. Pour obtenir plus de renseignements ou pour réserver vos billets, téléphonez à la Billetterie en composant le (902) 566-1267. ★

Signature d'un protocole d'entente

La Société Nationale de l'Acadie (SNA) à titre de représentante des communautés acadiennes de l'Atlantique a procédé le 11 mars dernier à la signature d'un protocole d'entente pour un programme **d'échanges** avec la Commune d'Agnibilékrou en Côte d'Ivoire, selon un communiqué.

Cette entente d'une durée de trois ans, permet à la SNA de partager l'expérience acadienne en matière de formation, de communication, de développement culturel et sportif, de santé et de valorisation de la jeunesse et des femmes. De leur **côté** la partie ivoirienne, par **l'entremise de la Commune d'Agnibilékrou**, prend en charge les frais de transport et **portuaires de tous les dons en provenance du Canada atlantique dans le cadre des interventions ponctuelles et communautaires destinées à la Commune d'Agnibilékrou.** ★

Changement temporaire de personnel



Le ministère de l'Éducation vient d'embaucher M. Eugène Sauvé pour combler temporairement le poste d'agent aux affaires culturelles francophones. M. Sauvé remplacera M. Donald DesRoches qui est assigné au Secrétariat des affaires francophones pour une période de trois mois. M. Sauvé est entré en fonction le 4 mars.

M. Sauvé a travaillé avec des organisations et des groupes de la **communauté** francophone et acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard et il possède une bonne connaissance des domaines artistiques. Il a notamment été directeur de la programmation française au Centre des arts de la **Confédération**. M. Sauvé travaillera à Charlottetown les lundis et les vendredis. Il sera à Wellington les mardis et les jeudis et à Tignish les mercredis. On peut communiquer avec lui en composant le 368-4788. ★

La réussite scolaire devient partie intégrante de la Commission scolaire

Par **Jacinthe LAFOREST**

La Commission scolaire de langue française a adopté lors de sa plus récente réunion le document sur la réussite scolaire, présenté par l'équipe de travail du même nom.

L'automne dernier, les membres

de l'équipe de travail sur la réussite scolaire avaient dévoilé le **résultat** de leur travail dans un rapport qui a suscité beaucoup d'intérêts de différents groupes et individus.

L'équipe de travail a pris en considération les commentaires des gens pour apporter quelques

changements au document, et c'est ce plan stratégique sur la réussite scolaire qui a **été** adopté par la Commission scolaire.

«Le document était divisé en quatre volets ou sections. Il y avait les domaines scolaire, socio-affectif, le domaine de la langue et de la culture et celui du para-

scolaire. On s'est rendu compte que finalement, la langue et la culture sont à la base de tous nos efforts. On a décidé de placer ce volet en premier, afin qu'il cha-peaute tous les autres. Également, l'on a **inclu** dans tous les autres domaines, des buts et des objectifs qui traitent de la langue et de la

culture» explique Gabriel Arsenault, qui est le coordonnateur de l'équipe de travail sur la réussite scolaire.

De plus, l'équipe de travail a également préparé l'ébauche d'un plan de mise en oeuvre pour aider à la réalisation des objectifs et des buts. ★



Le coin lecture

Le roi qui venait du bout du monde

Le roi qui venait du bout du monde est le titre d'un tout nouveau livre paru à la courte échelle, dans la collection Premier Roman. L'auteur est Sylvain Trudel et les illustrations sont de Suzane Langlois

Cet été, Judith et Mathieu se préparent à accueillir un visiteur hors de l'ordinaire qui vient du bout du monde. Lorsque le petit Oleg débarque de l'avion, Mathieu est surpris de sa pâleur: il semble si chétif. À la maison, tout le monde prend soin du petit Ukrainien parce qu'il est loin de sa famille et que, atteint d'une grave maladie, il doit suivre des traitements à l'hôpital. Cet été, Mathieu réalise que la vie est fragile et qu'il faudra beaucoup de courage à son ami pour combattre sa maladie, pour guérir afin de revoir au plus tôt les tournesols et les trèfles de son pays. **Le roi qui venait du bout du monde**, une belle et touchante histoire d'amitié où les grands espoirs sont permis.

Chaque nouveau roman de Sylvain Trudel est comme un cadeau. Son écriture est une **poésie** qui touche par son rythme et la **manière** dont **il** nous parle des choses importantes. Sylvain Trudel a d'abord étudié en sciences



pures avant de littéralement plonger dans l'écriture. En 1987, il a gagné le prix Canada-Suisse et le prix Molson de l'Académie des lettres du Québec pour son roman *Le Souffle de l'Harmattan*. Il a aussi reçu le prix Edgar-l'Espérance 1994 pour son recueil de nouvelles *Les prophètes*. En 1995, *Le monsieur qui se prenait pour l'hiver*, publié dans la collection Premier Roman de la courte échelle, lui a valu d'être finaliste au prix **Saint-Exupéry**. Sylvain Trudel est l'auteur de plusieurs romans pour les jeunes et de contes pour les tout-petits. C'est sans conteste un grand **poète** des temps modernes. ★

Les Gigoteuses ont des pas derrière elles



De gauche à droite, on voit Karine Gallant, 10 ans, Nadine Gallant, 11 ans. Nina Arsenault, 10 ans, Line Gallant, 10 ans et Julie Arsenault, 10 ans. Elles s'appellent Les Gigoteuses et elles ont participé récemment au souper-spectacle «5 à 7» organisé par le CAARE. Cette activité avait pour but de permettre aux jeunes qui suivent des cours artistiques de se présenter sur scène, pour montrer leurs progrès. Les profits de la soirée aident à aménager des salles de répétition et au développement culturel.

Le groupe «Les Gigoteuses» existe depuis 5 ans. Considérant l'âge de ces jeunes filles, la troupe de danse les Gigoteuses ont un énorme bagage d'expérience, selon un communiqué.

Elles se sont présentées sur diverses scènes un peu partout à l'Île (Festival et spectacles de variété). L'an dernier, le groupe se présentait sur la scène du Festival mondial de danse de l'île lors des cérémonies d'ouverture. Récemment, elles ont participé à

l'émission «Community Showcase» qui est diffusé sur le poste de Summerside, au téléthon organisé par le Rotary Club de Summerside et au dernier souper-spectacle (5 à 7) organisé par le Conseil des Acadiens et Acadiennes de la région Évangéline, le CAARE.

Monic Gallant est la personne-ressource de ce groupe. Monic leur a appris à danser et à former le groupe «Les Gigoteuses». Depuis novembre dernier la troupe travaille à l'élaboration de nouveaux

pas et de nouvelles danses pour la saison estivale qui arrive à grands pas. Pastelle et Emmanuelle Leblanc leur donnent des cours une fois par semaine. Elles ont aussi au mois de janvier reçu de la formation de Bonnie Jean MacDonald du Collège gaélique de la Nouvelle-Écosse.

A la fin mars, ces jeunes filles travailleront de nouveau avec Monic Gallant pour perfectionner leurs danses et leur spectacle. Elles ont déjà reçu plusieurs demandes pour des spectacles en été.*

La formation artistique, une formule gagnante

Suite à l'explosion artistique que Barchois a connu depuis plus d'un an maintenant, nous ne pouvons que reconnaître l'importance de la formation artistique et constater que c'est une formule gagnante. Gagnante, non seulement pour la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi pour le développement culturel, économique et touristique d'une communauté, d'une région et d'une province. Gagnante aussi pour les artistes insulaires qui développent leur art tout en respectant les styles et les différentes valeurs qu'ils véhiculent. Le groupe Barchois est un parfait exemple de cet acheminement personnel. Barchois a développé son propre répertoire traditionnel et du même coup a dépassé les barrières linguistique, sociale et démographique tout en respectant les traditions existantes, selon un communiqué.

D'une idée qui a vu le jour en 1992 lors d'une réunion du conseil d'administration de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard et après plusieurs mois de recherche, de lobbying auprès des

différents paliers gouvernementaux, un premier groupe d'artistes est envoyé sur les bancs d'école afin de recevoir du perfectionnement artistique dans quatre disciplines. Ce qui est un exploit en lui-même, car nous sommes la seule province au Canada en dehors du Québec qui a développé un dossier assez important pour que le Ministère des ressources humaines investisse année après année, depuis 1993.

De cette première formation, un premier spectacle s'ensuit « La langue de chez nous ». Cette prestation artistique apporte l'eau nécessaire au moulin pour que les artistes et les différents bailleurs de fonds saisissent l'importance du programme de formation. Plusieurs entreprises culturelles pourraient voir le jour en perpétuant cette nouvelle approche. Toute une nouvelle philosophie se développe autour de cette nouvelle idée. L'entrepreneuriat culturel devient le mot d'ordre pour les prochaines années: le développement en marketing, la vente de produits culturels, les nouvelles approches en publicité, la naissance de

nouveaux groupes sur la scène régionale, autant d'initiatives et de projets intéressants pour le développement de la communauté dans son entier.

Depuis ce premier exploit, la Fédération culturelle a diversifié son programme de formation. En mettant le doigt sur les faiblesses et les forces du programme, elle a su en faire une meilleure gestion ce qui permet à plusieurs artistes de profiter d'un programme sur mesure, permettant ainsi une meilleure utilisation des ressources financières et humaines.

Aujourd'hui, outre le groupe Barchois, le groupe traditionnel Acadilac, Noëlla Richard, Réal Pelletier (lauréat au Gala de la

Chanson de l'Île-du-Prince-Édouard) et le groupe de musique rock alternatif Tolérance ont profité d'une formation taillée sur mesure.

Au cours des derniers trois ans, le programme de perfectionnement artistique s'est vite bâti une solide crédibilité auprès des bailleurs de fonds. Indépendamment du Ministère des ressources humaines; le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard (mise en valeur de la culture et le programme de développement culturel acadien), Patrimoine canadien, le Bureau du Québec en Atlantique et Jeunesse Acadienne ont récolté les fruits d'une bonne moisson; mais sans leur appui financier, il aurait été

plus difficile de mener à point cette initiative qui est vitale pour la communauté culturelle insulaire.

Dans sa vision première de vouloir offrir un tel programme de formation à ses artistes, la Fédération culturelle voulait à plus long terme, accroître l'entrepreneuriat culturel et permettre aux premiers artistes formés par ce programme, de développer tout un volet de formation des différentes disciplines artistiques dont pourraient bénéficier les nouveaux venus sur la scène artistique. Pour de plus amples renseignements sur ces différents programmes offerts par la Fédération culturelle, vous pouvez me contacter au (902) 368-1895.★

Le pont de la Confédération et ses bâtisseurs

(NDLR) Il reste 73 jours avant l'ouverture du pont de la Confédération. En prévision de cet événement, nous présenterons au cours des prochaines semaines de l'information sur le pont. Notez que ces informations proviennent de Strait Crossing Inc.

Le facteur du détroit

Situé dans l'Atlantique Canada, le détroit de Northumberland sépare l'Île-du-Prince-Édouard des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse formant partie du continent. Le pont dans le détroit de Northumberland franchit le détroit en son point le plus étroit, soit entre les îles Jourimain, au Nouveau-Brunswick et un lieu situé immédiatement au nord de la gare maritime existante, à Borden, île-du-Prince-Édouard.

D'une longueur de 12,9 kilomètres, la structure sera terminée en juin 1997; une fois ouverte, elle offrira deux voies de circulation. Bien que ce projet possède plusieurs caractéristiques singulières, les méthodes de construction et de conception font appel à des technologies éprouvées.

Plus d'un siècle de traversées

En vertu des conditions relatives à l'entrée de l'île-du-Prince-Édouard dans la Confédération canadienne en 1873, le gouvernement du Canada est tenu d'assurer une liaison de transport «continue» et «efficace» à l'année longue afin de permettre aux personnes, aux produits et aux services de circuler entre l'Île-du-Prince-Édouard et le continent. Cette obligation constitutionnelle s'est avérée à la fois onéreuse et difficile à exécuter pour le gouvernement.

Par conséquent, de nombreuses personnes plaident depuis longtemps en faveur du remplacement du service de traversier par un raccordement fixe permanent et plus efficace. Au fil des ans, on a examiné diverses propositions de raccordement fixe, d'un projet de tunnel mis de l'avant à la fin du 19^e siècle à un projet combiné de levée empierrée, de tunnel et de pont dans les années 60.

La solution adoptée

Strait Crossing a élaboré une nouvelle approche en matière de partenariat public et privé au Canada.



Ce modèle de partenariat constitue une solution de remplacement économiquement réalisable à l'approche qui consiste à risquer des fonds publics dans les projets publics. *Strait Crossing* assume l'entière responsabilité du financement, de la conception, de la construction et de l'exploitation du pont dans le détroit de Northumberland.

L'équipe du raccordement

Ensemble, les quatre membres de l'équipe du raccordement dans le détroit ont conçu et construit des milliers de ponts à travers le monde. Aujourd'hui leur vaste expertise est mise à profit dans la conception et la construction du pont dans le détroit de Northumberland.

Le consortium a également retenu les services d'un groupe de consultants qui lui offrira les compétences spécialisées requises pour répondre aux caractéristiques singulières de ce projet.

Le programme Nouveaux horizons est aboli

(J.L.) Le programme Nouveaux Horizons de Santé Canada sera aboli dès le 31 mars prochain. Selon une employée de Santé Canada, le ministère procédera selon une nouvelle approche, axée sur la santé de l'ensemble de la population, tout en conservant des volets pour les groupes d'âge les plus vulnérables, comme les enfants et les personnes âgées.

On ne sait pas encore exactement quelle forme prendra le nouveau programme, ni ses modalités d'admissibilité et de financement de projets. Mais ce niveau de financement sera probablement inférieur à ce qu'il était.

Dans la région Évangéline, le comité Le Bci âge a été mis sur pied et pilote depuis plusieurs années des projets financés par Nouveaux Horizons, pour aider les personnes âgées. Au sein du



Les personnes aîn(e)s suivent un cours de cuisine. Le programme Nouveaux horizons permettait des activités comme celle-ci.

comité, on s'inquiète de ce qui va arriver après le 31 mars. «De nombreux progrès ont été accomplis, mais les personnes âgées dans la région sont encore fragiles et l'infrastructure bénévole qu'on veut mettre sur pied avec notre projet de Répit aux personnes soignées

n'est pas encore fonctionnelle à 100 pourcent» explique Jeannette Gallant, qui est la coordonnatrice du Comité Le Bel âge.

Le programme Nouveaux Horizons a été créé en 1972. En 1992, une nouvelle version du programme est entrée en vigueur. ★

La SSTA appuie la campagne de LA VOIX ACADIENNE

En 1976, le président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, M. Pierre Arsenault disait: «La Société a relevé le défi de jeter les bases de l'organisation permanente d'un journal français pour les Acadiens de l'Île, le premier depuis la disparition de l'**Impartial**, (en 1915)», selon un communiqué.

L'hebdomadaire LA VOIX ACADIENNE a, depuis sa première publication, relevé de grands défis. La qualité du journal ne fait aucun doute et il suffit d'examiner les divers prix d'excellence attribués par l'Association de la presse francophone, accrochés sur les murs du bureau à Summerside, pour en être assuré.

De nos jours, la stabilité financière de tout organisme devient une préoccupation constante et ceci est vrai pour les dirigeants de LA VOIX ACADIENNE LTÉE, qui doivent s'ajuster **continuellement** afin de réduire au minimum leur déficit.

Se reconnaître et s'informer par des compte-rendus d'activités ou par des énoncés de nouvelles importantes pour nous, en tant qu'individu ou comme groupe, **voilà** ce qu'un journal comme LA VOIX ACADIENNE fait pour la communauté qu'il dessert. Mais un tel journal est bien plus encore; c'est un outil de communication **essentiel** pour les Acadiens, Acadiennes et francophones insulaires afin de se voir et

de se faire valoir, ici ainsi qu'à l'extérieur.

Depuis le premier numéro paru le 27 juin 1975, le journal est également devenu un recueil de références pour les nombreuses personnes faisant de la **recherche** sur les divers dossiers qui ont touché notre communauté. Nous pouvons facilement imaginer que dans l'avenir, LA VOIX ACADIENNE LTÉE sera reconnue comme un outil indispensable, reflétant les moments importants de la vie **quotidienne** insulaire et les événements marquant la communauté **acadienne et francophone** de notre province.

Nous sommes **solidaires** et nous démontrons notre appui et notre détermination à conserver notre seul journal de langue française. La SSTA, la société acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, encourage tous et chacun à contribuer à la campagne de levée de fonds présentement en cours pour l'établissement d'un fonds de **fiducie**.

La survie de LA VOIX ACADIENNE LTÉE est l'affaire de tous ceux qui, de loin ou de près, ont à coeur l'**épanouissement** de la francophonie au Canada et **par** le monde.

Pour hier et aujourd'hui, **mais** surtout pour demain, soyons généreux et contribuons à la survie de notre journal, LA VOIX ACADIENNE! ★

Le mouvement des paysans sans terre au Brésil

L'un des groupes les plus courageux qu'appuie Développement et Paix est le Mouvement des paysans sans terre (MST) au Brésil, qui lutte pour que la réforme agraire leur accorde des terres leur permettant de survivre. En guise de stratégie, ils occupent souvent les terres non cultivées des grandes familles. Il leur arrive alors parfois d'obtenir légalement ces terres...mais seulement parfois. Voici ce qui est arrivé à un des groupes du MST le 18 avril 1996.

Ils étaient 1500 réunis à Eldorado, dans l'état du Para. Ils bloquaient la route qui traverse l'état afin d'amener le gouvernement à négocier avec eux. Vers midi, après une série de pourparlers, ils ont accepté de se déplacer sur le bord de la route afin de libérer le passage. Soudainement, 200 policiers ont surgi et ont pris les manifestants en sourcière. Avec leurs mitraillettes, ils ont ouvert le feu sur la foule. Bilan du massacre: 19 personnes mortes et 35 autres blessées. Les policiers n'ont rien eu: les paysans n'avaient pas d'armes.

Développement et Paix a immédiatement fait parvenir une lettre de protestation au président du Brésil, **Fernando** Enrique Cardoso, ainsi qu'à l'ambassadeur brésilien au Canada. En effet, ce massacre n'est pas un cas isolé. c'est une politique d'élimination physique de ceux et celles qui contestent les privilèges d'une minorité face à la misère de la majorité.

Au cours des dernières années, 33 tueries, faisant au total 220 victimes, ont eu lieu à la suite de conflits entre paysans sans terre et la police ou les grands propriétaires terriens. Ces derniers s'opposent farouchement à toute réforme agraire, même s'ils possèdent des centaines de milliers de kilomètres carrés de terres non exploitées et utilisées uniquement à des fins de spéculation.

Développement et Paix appuie

le Mouvement des paysans sans terre depuis 1985. Ces gens luttent pacifiquement pour leur survie face à l'injustice des riches. Ils ne gagnent pas à tous les coups, mais ils n'abandonneront jamais, car ils n'ont rien à perdre.

Partenaires avec Développement et Paix

Vous vous demandez à quoi peut servir l'argent ramassé durant la campagne Carême de partage de Développement et Paix? En utilisant le calendrier style de vie, vous aurez mis de l'argent de côté pour aider les pays en voie de développement. La Coopérative de développement international de l'I.-P.-E. encourage cette acti-

vité et se joint à Développement et Paix pour contribuer à notre façon pour que le monde tourne plus juste.

Si vous désirez en connaître davantage sur la solidarité internationale, veuillez vous adresser à la Coopérative de développement internationale., Boîte 59, Abram-Village (I.-P.-E.) COB 2E0. ★

Une journée pour mettre fin au racisme

Depuis 1966, le 21 mars est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Les Nations unies ont choisi cette journée en souvenir des personnes qui ont été tuées ou blessées en 1960, à Sharpeville en Afrique du Sud, lors d'une manifestation non violente contre l'apartheid. Cette journée symbolise aussi la nécessité de mettre fin au racisme dans le monde.

Le racisme et la discrimination raciale peuvent être enracinés dans tous les aspects de notre vie : injures, bagarres dans la cour d'école, demandes d'emplois injustement rejetées, slogans haineux peints sur les murs, plaisanteries échangées à l'heure du café. Les incidents de ce genre ont pour effet d'humilier, d'isoler et de blesser. Pour assurer la participation pleine et entière de tous à la vie de la société, nous devons tous trouver des moyens d'éliminer le racisme et la discrimination raciale.

Le racisme est fondé sur la conviction que sa propre ethnie est supérieure à une autre. Le terme désigne les gestes et les attitudes qui sont une source d'oppression, d'exclusion, d'entraves et de discrimination pour certaines personnes et pour certains groupes dans la société. La couleur de la peau et les origines culturelles de nombreux Canadiens les exposent au racisme.

À mesure que la population du Canada se diversifie, nous devons tous apprendre à reconnaître la discrimination sous toutes ses formes et à lutter contre elle.

Il existe des lois, comme la Charte des droits et des libertés, les lois fédérales et provinciales sur les droits de la personne, la loi sur le multiculturalisme. Ces lois punissent les écarts de conduite les plus flagrants. Mais le changement, c'est à l'intérieur de chacun qu'il doit prendre racine.

J'admets que ces propos sont tirés d'un document promotionnel sur la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, publié par le gouvernement du Canada. Sont-ils moins vrais pour autant? En passant, une journée pour mettre fin au racisme, c'est bien peu, même à l'île-du-Prince-Édouard! ★

Jacinthe Laforest

On passe à l'action à la Commission scolaire

Par Jacinthe LAFOREST

La Commission scolaire de langue française a pris la décision de débiter formellement les négociations afin de déterminer dans les plus brefs délais l'emplacement de l'école française à Summerside.

«On pense que d'ici trois semaines, un mois, on devrait être en mesure de dire aux parents : Voici, c'est là que l'école sera en septembre 1997» explique Gabriel Arsenault, surintendant de l'éducation à la Commission scolaire de langue française.

Tous les travaux de la Commission scolaire sur ce dossier se font en fonction d'une école élémentaire, de la première à la sixième année, avec un personnel de trois enseignants plus la moitié d'un poste, pour les programmes spécialisés. «Il faut également préciser les coûts d'installation, les budgets de fonctionnement, etc. Et nous mettons tout cela dans une lettre que nous envoyons au ministre de l'Éducation, Chester Gillan, pour qu'il soit informé de ce dont nous avons besoin pour septembre



Gabriel Arsenault, surintendant de l'éducation à la Commission scolaire de langue française.

1997» explique Gabriel Arsenault.

Depuis que la Commission scolaire de langue française a consulté des conseillers juridiques, elle se sent plus à l'aise d'entreprendre toutes ces démarches.

«On est satisfait des réponses qu'on a eues et on est aussi très confiant que nous allons dans la bonne direction, avec nos présentes démarches» dit le surintendant.

Les membres de la Commission scolaire de langue française ont même formalisé une proposition

visant l'établissement d'une école à Summerside pour septembre 1997. «La Commission scolaire a toujours été engagée dans l'établissement d'une école à Summerside mais maintenant, avec une proposition, nous renforçons cet engagement et nous avons inclus une copie de la proposition dans notre lettre au ministre» indique M. Arsenault. La proposition a été formulée par René Doiron de Rustico, appuyé de Richard Harvey de Summerside.

Les deux locaux potentiels pour une école sont les mêmes qu'au début. Il y a l'ancien centre Holland College à St. Eleanor, et il y a un établissement à Slemon Park. «Les deux endroits ont des avantages et inconvénients et il faudra décider en faveur de l'un ou de l'autre».

Bien que la période d'inscription soit officiellement terminée, la Commission scolaire de langue française va continuer d'accepter les inscriptions, pendant les semaines et les mois qui viennent. **Le jugement DesRoches** est toujours en vigueur, malgré l'appel qui a été déposé pour l'invalider. ★

Les plans d'action sont presque prêts

(J.L.) Le Secrétariat des affaires francophones s'attend que tous les ministères et agences du gouvernement provincial auront fourni, d'ici la fin du mois de mars, leur plan d'action respectif, tel qu'exigé dans les lignes directrices de la Politique sur les services en français.

«On en a environ la moitié de rentrés et on attend les autres prochainement» explique Mme Claudette Thériault, directrice du Secrétariat des affaires francophones.

Il y a huit ministères au gouvernement provincial, en plus du Conseil exécutif, de l'agence de Santé et du Service de dotation et

de classification, qui doivent soumettre des plans d'action. Les autres agences, comme *EnterprisePEI* et la Commission des droits de la personne, relèvent toutes d'un ministère.

«C'est sûr que les élections ont retardé un peu le processus. En plus, les plans d'action doivent être approuvés à divers niveaux et on veut s'assurer que les fonctionnaires à tous les niveaux aient la chance de les étudier et de les approuver. Cela nous assure que les plans d'action sont **connus** et seront suivis» explique Mme Thériault. L'approbation finale des plans d'action se fait au niveau du sous-ministre. ★

Crystal Cormier se distingue



(J.L.) Suite au concours de dessin du 11 novembre, parrainé par la Légion royale canadienne, **Crystal Cormier** de Saint-Gilbert a gagné le premier prix provincial. Son dessin a ensuite été envoyé à Ottawa, où il sera jugé parmi les dessins gagnants des autres provinces. **Crystal** est en 1^{ère} année à l'école Three Oaks. Elle avait déjà gagné le deuxième prix provincial de ce concours. On la voit ici en compagnie de M. Austin Poirier, président de la Légion de Wellington, filiale no-17. ★

Un regard sur ce qui pousse les femmes à rester avec un partenaire violent

«Pourquoi ne le quitte-t-elle pas?»

Lorsqu'on entend parler d'une femme aux prises avec une situation de violence familiale, il n'est pas rare d'entendre quelqu'un s'exclamer : «Pourquoi ne le quitte-t-elle pas? Moi, je ne tolérerais pas ça une minute!»

Comme s'il s'agissait d'une question simple! En fait, pour une femme, prendre la décision de briser une relation de violence est parmi les plus difficiles qu'il lui soit donné de prendre.

Dans la société, on est porté à croire que sans homme dans sa vie, une femme ne peut vivre pleinement. On a aussi tendance à croire que si la relation échoue, c'est à cause de la femme. Cette façon de percevoir les choses peut donc lui rendre encore plus difficile la décision de quitter son partenaire.

Les femmes qui décident de quitter un partenaire violent doivent faire face à de nombreux problèmes et défis. Le problème le plus important sans doute est celui de la peur et de la pauvreté qui s'ensuivent. Nombre de femmes qui survivent à une relation de violence sont forcées de recourir à l'assistance sociale et souvent, cela ne suffit pas à maintenir un niveau de vie acceptable pour les enfants.

Par conséquent, pour de nombreuses femmes, la perspective de la pauvreté suffit à les dissuader de mettre fin à leur relation de couple.

Mis à part les problèmes financiers, les femmes s'inquiètent également de l'effet d'une séparation sur leurs enfants. La perspective de les éloigner de leur environnement familial - le foyer, les amis, l'école et même leurs jouets - peut suffire à leur faire abandonner l'idée de quitter le foyer.

De plus, les enfants peuvent en vouloir à Maman de quitter Papa. Ils aiment aussi leur papa et souvent, ils ne comprennent pas la gravité de la situation de violence et de ses conséquences. Ils ne veulent donc pas que Papa et Maman se séparent et, lorsqu'ils expriment ce souhait, les mamans redoublent de culpabilité à l'idée de quitter leur partenaire.

La peur des représailles est un autre facteur qui influe sur leur décision. Bien des femmes qui décident de quitter leur partenaire craignent pour leur vie, ainsi que pour celles des membres de leur famille, leurs amis et quiconque les appuie. Elles savent mieux que

quiconque à quel point leur partenaire peut se montrer violent.

Il peut parfois leur sembler plus sécuritaire de demeurer avec leur partenaire violent. Au foyer, elles ont l'avantage de connaître les allées et venues de leur partenaire et mesurer son état d'esprit. En le quittant, elles deviennent vulnérables aux attaques surprises, ne sachant pas où il se trouve ni ce qu'il mijote.

La peur de l'inconnu est un autre facteur dissuasif. Elles ont tant de choses nouvelles à apprivoiser : le défi d'élever seules les enfants, les détails juridiques, l'assistance sociale, l'hébergement et la liste n'en finit plus. Ce sont des détails particulièrement difficiles à régler pour une femme qui n'a aucune confiance en elle.

Enfin, le facteur le plus contraignant, celui qui fait en sorte que la plupart des femmes décident de rester avec leur partenaire, est sans doute celui de l'espoir. L'espoir qu'un jour, d'une manière ou de l'autre, leur relation de couple s'arrangera.

La violence familiale se manifeste selon un cycle. À certaines périodes dans le cycle, le partenaire se calme et promet de mieux se comporter; il est tendre et attentionné envers sa famille. La plupart des femmes aux prises avec un partenaire violent veulent désespérément croire qu'il s'agit d'une guérison et que «cette fois, c'est la bonne», qu'il ne s'agit pas seulement d'une accalmie. Raison de plus de rester : c'est leur parte-

naire qu'elles aiment; non la relation de violence.

Souvent, après que le cycle se soit répété plusieurs fois, les femmes commencent à voir que les périodes d'accalmies suivent des mauvaises périodes. C'est lorsqu'elles commencent à se rendre compte de l'existence de ce cycle, qu'elles commencent à voir plus clair. Ainsi, en s'apercevant de ce cycle, les femmes pourront peut-être trouver le courage et le moyen de changer leur vie pour le mieux en quittant leur partenaire violent.

Tous ceux et celles qui sont intéressés à discuter de la question de la violence familiale ou qui voudraient émettre des commentaires à la suite de cet article sont priés de s'adresser au Comité sur la violence familiale de Prince-Est, C.P. 1478, Summerside, î.-P.-É., C1N4K4.

L'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard présentera la pièce de théâtre Pour le meilleur et pour le pire aux endroits suivants: le lundi 31 mars à 20 h, à la Légion Canadienne de Wellington; le mardi 1 avril à 20 h à la salle Port La-Joyeau Carrefour l'Isle-St-Jean; le jeudi 3 avril à 20 h au Club Ti-Pa à Tignish.

Cette présentation traitera du sujet très complexe de la violence faite aux femmes et sera présentée sous forme de rencontre et partage documentaire.

Travaillons ensemble pour trouver des solutions : la violence exige notre attention.*